

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011 15
Changé par le règlement délégué (EU) Nr. 574/2014

Pour le produit **SpeedRep**

Ref. nr. 10503-03

Code d'identification unique du produit type:
EN 1504-3: ZA.1a

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit à base de ciment pour la réparation constructive et non constructive de béton

Application manuelle (3.1)

Renforcement structurelle par l'application d'un mortier ou d'un béton (4.4)

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Alost

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+ (pour des applications dans des bâtiments et autres constructions)

Système 4 (pour des applications qui exigent des prescriptions de classes anti feu)

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'Instance de certification Güteschutz und Landesverband Beton- und Bimsindustrie

Rheinland-Pfalz e. V. sous le numéro 0794, a réalisé système 2+ selon le système:

Déclaration de la conformité du contrôle interne de la production

Numéro de certificat : 0794-CPR-0079-50.2-1001.2

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Niveau d'épreuve	Spécification techniques harmonisées
Résistance à la compression	Classe R3	Système 2+ Système 4	En 1504-3: 2015
Taux de chlorures	$\leq 0,05 \%$		
Résistance à la carbonatation	Teste Conforme les exigences		
Module d'élasticité	$\geq 15 \text{ GPa}$		
Résistance d'adhésion	$\geq 1,5 \text{ MPa}$		
Compatibilité thermique Part 1, gel-dégel	Adhérence après 50 cycles $\geq 1,5 \text{ MPa}$		
Absorption capillaire	$\leq 0,5 \text{ kg.m}^2.\text{h}^{-0,5}$		
Résistance au feu	Classe Bfl-s1		
Substances dangereuses	Est conforme la norme EN1504-3 paragraphe 5.4		

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Aalst, mars 2018

